

Séance du quatorze novembre mil neuf cent soixante-six.

Le quatorze novembre mil neuf cent soixante-six à dix sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de Nemcey, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire, sous la Présidence de son Maire.

Étaient présents : M. Jean-Jacques Robert, Maire, Judith et Libert adjoints, Crumant, Née, Changeret, Legrand, Hot, Brolette, Dhunt, Goudy, Souet, Rabier formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M^{rs} Jilles qui donne pouvoir à M^{me} Judith; M^l Baulieu qui donne pouvoir à M^{me} Judith; M^l Roy qui donne pouvoir à M. Robert; M^l Ciroillet qui donne pouvoir à M. Robert.

Monsieur Née est élu secrétaire.

Le Maire ouvre la séance et fait donner lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté après de légères rectifications.

Puis il passe à la discussion des sujets inscrits à l'ordre du jour.

Alimentation en gaz de la gendarmerie

Le Président informe l'Assemblée qu'après la dernière réunion, il a vu Monsieur Vanacher de l. E. & F, Gaz de France, et qu'il a obtenu la proposition suivante, qu'il a transmise par lettre du 10 octobre dont la teneur essentielle est la suivante :

..... Je vous donne mon accord sur les travaux prévus par votre lettre du 25 juillet 1966 référencée E.G. 66 378 / V / CC. et j'annule ma lettre du 8 août 1966 référencée 158 / ER.

La Commune participera

- à 25% des dépenses engagées à la mise en gaz de la canalisation soit 4750 Francs (T.T.C)

- aux 25% restants : 5 ans après la mise en gaz de cette canalisation et dans le cas seulement où personne autre ne participerait, dans cet intervalle, à l'usage de cette canalisation, soit 4750 Francs (T.T.C)

Le Conseil accepte cette proposition.

Centre de vacances de Lamoura.

Le Président développe le résultat de la visite qu'il a faite à Lamoura en compagnie de Monsieur Née. Il explique la situation exceptionnelle de ce village.

et informe le Conseil qu'il a obtenu une base de 88 lits. Ceci constitue l'apport de la Commune de Memey au Syndicat Intercommunal que le D^éputé-Maire d'Ory-Petit-Bourg est en train de mettre sur pied. Il souligne qu'après le paiement de l'emprunt à charges réparties le Syndicat deviendra propriétaire de cette base, d'une partie du bloc de direction et des deux hectares de terrain qui l'entourent.

Maison des associations et de la culture

Monsieur Louet, Secrétaire au Conseil d'Administration de la Maison des Associations et de la Culture, donne un compte-rendu très succinct de la réunion qui s'est tenue le matin dans cette maison et qui groupait environ 50 jeunes. Satisfaits ont-ils dit, que l'on s'occupât d'eux. On a installé un poste de télévision pour les personnes âgées qui viendront, à certains jours. L'installation commence à s'étaler. La maison fonctionnera samedi 19 novembre.

SNCF

Le Président informe l'Assemblée que par communication téléphonique, la Préfecture l'a informé d'une lettre de la direction de la SNCF confirmant le maintien en service de la gare voyageurs et marchandises Corbeil-Malesherbes.

Fêtes

Le calendrier des Fêtes a été établi. Il sera envoyé à chacun des Présidents des différentes Sociétés qui devront faire connaître les jours choisis par eux dans le domaine des dates libres, pour leurs manifestations particulières.

Édification de la gendarmerie

L'ancienne gendarmerie ~~qui~~ avait été demandée en location par le groupe mobile de l'Estonne.

De cela découle 2 propositions de location.

- soit une proposition avec aménagement sanitaire restreint et maintien du taux de loyer actuel
- soit une location avec aménagement des sanitaires individuels, selon un plan précédemment établi et avec une aide efficace des services de la gendarmerie, et loyer annuel de 15 000⁰⁰ (quinze mille francs)

Ces propositions sont à l'étude au commandement.

Nouvelle gendarmerie - Révision des prix dans le cadre du marché que le Conseil connaît, accepte-t-il

de dégager des crédits pour les lots qui relèvent de l'indice de révision des prix?

Le Conseil, après avoir pris connaissance de ce dossier, établi par l'architecte, conformément au cahier des charges décide de dégager la somme de 7542⁺35 qui sera inscrite aux crédits extraordinaires du budget additionnel.

Sentier des Chatriés

L'étude de la refecton de ce sentier revient des Ponts et Chaussées. Elle coûtera 5800 francs pour 350 mètres canes. A une question sur les écoulements, il est précisé qu'il y aurait reprise des eaux avec regard et puitsard, la question ayant été traitée sur place.

L'étude est acceptée. Le montant de la dépense sera inscrit sur l'article entretien de la voirie.

Avant de clore la question voirie, Monsieur Legrand annonce que le sentier du Clos Renault a été refait au machifex sans que nulle participation n'ait été demandée à la Municipalité. Ayant été à la base de ce travail il en est remercié.

Eclairage public

Les membres du Conseil n'ignorent pas que l'éclairage public a eu de très fortes et durables pannes. La faute en incombe certainement à des entreprises qui travaillent actuellement dans la localité et qui se sont mal branchés. A l'enquête, personne n'en veut prendre la responsabilité. Il a fallu reprendre tout ce travail avec la menace de l'É & F de refaire tout notre éclairage public. Les choses ont été remises en état, mais l'éclairage général devra être revu en même temps qu'on installera celui de l'avenue de Tilleroy.

Assurance

Le Conseil accepte l'avenant de revalorisation à la police d'assurance garantissant la maison Robert. Il est rappelé que cet avenant est basé sur la valeur "reconstruction".

Impôts

Lecture de la circulaire du 10 octobre 1966 concernant les modifications des taxes fiscales, et les délais à observer pour leur recouvrement. - En ce qui concerne la taxe sur les patentes, le Conseil ne modifie pas les chiffres en vigueur pour l'année 1966.

Préfecture de l'Essonne
Direction de l'Administration
Commuale - 15 Bureau
N° 06.77
Vu en Conseil. Essonne le 5 des 1966.
Pour le Préfet
Signé: Allouche

Préfecture de l'Essonne
N° 06.289 Vu: Conseil.
Essonne le 13 des 1966.
Pour le Préfet
Signé: Allouche

Séance

- Lecture du rapport de Monsieur Hot.
- « Réunion de la Commission Sports, Loisirs et Culture, le
« mercredi 9 novembre 1966 à 18^h30 en mairie, sous la Prési-
« dence de Monsieur Robert, Maire de Nemcey.
- « Rapporteur M^r Hot
- « Étaient présents : M^r Judith, Volette, Turouflet, Gilles,
« Louet, Chaugenet, Goudy, Née, Guimant, Roy Hot et
« Gibert.
- « Monsieur le Maire ouvre la séance et entame la discussion
« sur le projet de piscine et signale que deux tendances
« se font : l'une favorable à la piscine l'autre à un complé-
« ment avec gymnase.
- « Il nous informe des incidents financiers que ce projet peut
« avoir sur le budget communal
- « Monsieur Judith nous lit son extrait de presse sur la piscine
« de Troflay.
- « Monsieur Robert donne la parole à Madame Gilles qui émet
« des inquiétudes sur le financement du projet.
- « M^r Goudy, tout en étant favorable au projet de piscine
« demande que le projet antérieur de gymnase ne soit pas
« abandonné du fait du nombre élevé d'enfants présents dans
« les écoles de Nemcey, et de plus favoriser pendant l'heure
« les activités existantes (football, athlétisme). Cette hypothèse
« peut permettre la création de nouvelles sections sportives
« (Basketball, Volley-Ball, etc)
- « Après discussion se rapportant au point de vue émis
« par Monsieur Turouflet, la Commission demande au Conseil
« Municipal de charger son Maire de faire faire une étude
« portant sur la piscine et le gymnase groupés ensemble
« et implantés sur la partie du terrain de sport occupé actuel-
« lement par les terrains d'athlétisme.
- « Le Conseil décide donc de proposer une étude du gymnase
« et de la piscine qui seraient installés côte à côte. La dépense
« serait de 2 millions de francs, estimée environ. Cela ferait
« une augmentation de la quotité des impôts de 18 à
« 20% compte tenu que l'ans prochain ils auront augmenté
« d'environ 5 à 7,50%.
- « La Commission a pensé réalisable une pareille opération
« Quel est l'avis du Conseil ?
- « Le Conseil, après avoir entendu le rapport de Monsieur
« Hot

Une fois
décision
Conseil
M^r G
Le 11
1966

*
Ruelle
at
B

- adopte le projet de construction d'une piscine et d'un gymnase sur le stade municipal
- charge son maire de l'étude de ces projets et de leur financement

- recueille l'avis de M. Violette qui souhaite que les installations d'importance secondaire dans ces deux créations soient faites au fur et à mesure des possibilités.

Syndicat Intercommunal de drainage

Vu pour être annexé à ma décision de ce jour
Conseil - Evreux le 16 mai 1967

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
signé : P. HAY.

A la demande du Génie Rural, le siège de ce syndicat qui, auparavant était à la mairie de Cherannes, serait fixé à la mairie de Mennecey. Le Conseil émet un avis favorable et à la demande du Président désigne 3 membres comme délégués de la Commune de Mennecey. Ce sont : M. Jean-Jacques Robert, Cumant et Mazure.

Pour les anciens

On résume ce qui a été fait pour eux. Repas - sortie - cinéma. On demande à un conseiller de s'occuper spécialement de cette question pour rechercher des distractions qui pourraient leur plaire. Monsieur Hat est tout désigné pour cette responsabilité qu'il accepte.

Samedi ils auront une séance de cinéma avec un petit intermède musical.

Une salle sera leur foyer à la maison des associations, où des jeux seront mis à leur disposition. Par la suite les actions se développeront et se coordonneront en fonction des suggestions de chacun.

Demande de prise en charge des frais de lycée de la Jeune Allais

Le Conseil ne peut accepter cette demande qui est en contradiction avec la position qu'il a adoptée jusqu'ici.

Elections au Conseil des Jeunes Hommes

qui aura lieu dimanche 20 novembre. Les bureaux sont ainsi constitués.

de 10^h à 12^h : M. Jean-Jacques Robert Rabier Cumant
de 12^h à 14^h : M. Gilbert Thomas M^l. Saborde
de 14^h à 16^h : M. Robert Segrand Gilles.

Sentier Bouché

Demande d'achat de parcelle de terrain par M^l. Bourdier

* Ruelle Miché.

[Handwritten signatures and initials]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

- Au fait de l'établissement de larges parkings dans la nouvelle voie, la parcelle de terrain sise devant la maison de Madame Bourdier, sentier Bonché, ne devient plus nécessaire pour la facilité de la circulation.

Madame Bourdier en ayant demandé l'achat afin d'assurer une meilleure clôture à sa propriété, le Conseil accepte de la lui vendre afin tous frais à sa charge.

Création du poste de commis Le travail de la mairie devenant plus important il est jugé utile de créer le poste de commis

Madame Leroux, actuellement employée de bureau stagiaire ayant satisfait aux épreuves du concours, du 22 juin 1966, se voit attribuer ce poste. A la date de ce jour elle débutera son stage d'un an dans le poste de commis.

Subvention à l'Œuvre des Pupilles de l'École Laïque

Reconduction de la subvention telle qu'accordée l'année précédente (subvention de 20⁺).

Cimetière

Lecture de la lettre de Monsieur Spermitté félicitant le Conseil pour l'agrandissement du cimetière

Merais Remerciements à Monsieur Roche pour avoir facilité l'empiévement à titre gratuit du marais de la commune. Ceci au titre des permis de pêche qu'il a débrés dans l'année.

Chasse

Lecture de deux lettres concernant la nouvelle réglementation de la chasse avec application des dispositions de la loi du 10 juillet 1964. Le Président doit s'occuper de cette mise en application auprès de la Préfecture.

Europe N°1

Le Président informe le Conseil qu'Europe N°1 a procédé à un enregistrement à son bureau pour l'émission "Bonjour Monsieur le Maire". L'enregistrement a porté sur les points suivants:

- la porcelaine de Nemmey et l'impossibilité de s'en procurer pour nos vitrines

- les marais de pêche - Nemmey première station de pêche à partir de la Porte d'Estrie

Nous serons prévenus huit jours à l'avance de la date et de l'heure de l'émission radio

Préfecture de l'Essonne
Direction de l'Administration
Communale
1^{er} Bureau

N° 06800

Vu et approuvé:

Corbeil-Essonnes, le 25 DEC 1966

Le Préfet
Pour le Préfet
Le Secrétaire général

Signature: illisible

19³⁰

La séance est levée à 17 heures 30.

~~Edpot~~ ~~Junot~~ ~~M. Pigeon~~ ~~Auguste~~ ~~Robert~~ ~~Blanchard~~ ~~Leclercq~~ ~~Leclercq~~

Séance du quatorze janvier mil neuf cent soixante sept.

Le quatorze janvier mil neuf cent soixante-sept, à vingt-et-une heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire sous la Présidence de son Maire. Étaient présents M. Robert Maire; Judith et Gilbert adjoints, Nica, Violette, Legrand, Dhont, Flet, Changenet, Goudy, Rabier, Louet, Couroufflet, Curmant Gilles, formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. Bauhin qui donne pouvoir à M. Judith
M. Roy qui donne pouvoir à M. Robert.
Secrétaire : M. Louet

Le Maire ouvre la séance et fait donner lecture du compte rendu de la séance précédente qui est adopté sans observation.

Il informe ensuite le Conseil de l'entrevue que le Bureau de l'Union des Maires du Département de l'Esonne, a eue avec Monsieur le Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Monsieur André Bord.

Communication également de son élection à la Présidence de l'Union des Maires du Canton de Corbeil-Sud.

Ensuite il passe à l'étude des questions inscrites à l'ordre du jour.

Voie : lecture du rapport de Monsieur Violette, avec incidences financières sur le budget primitif de l'année 1967.

- * La Commission s'est réunie le 5 janvier 1967 pour examiner
- " l'importance des travaux de voie qu'il y aurait lieu
- " de faire, dans le courant de l'année 1967.
- " Monsieur le Maire fait savoir que les travaux d'essai.